



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Maine-et-Loire

Situation au 31/12/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Maine-et-Loire s'établit à 10 483 (11 381 en incluant les catégories D et E), soit une légère dégradation par rapport au mois dernier (+0,8% ; +79 par rapport à fin novembre 2012).

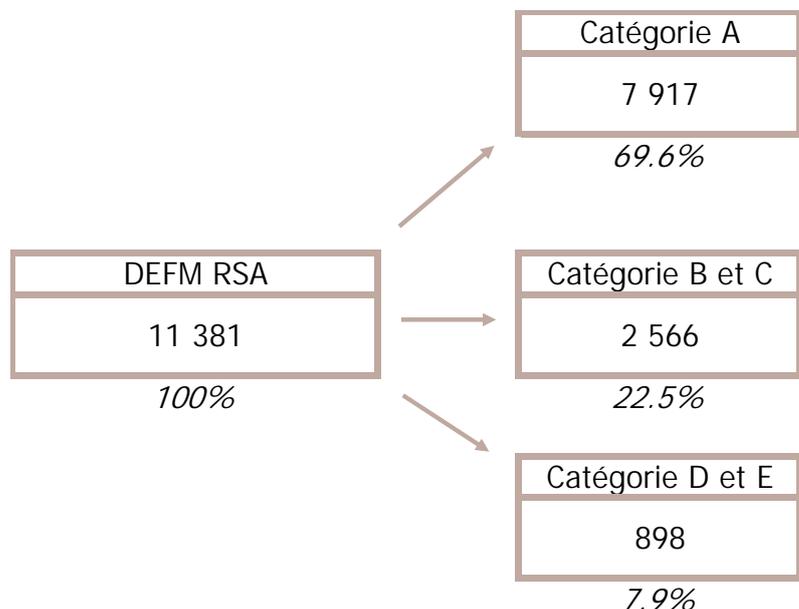
Les bénéficiaires du RSA représentent 17,2% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,6%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (35,4% contre 22,5%).

En Pays de la Loire, à fin décembre 2012, on dénombrait 42 776 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,4% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin décembre 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 13,5% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +9% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

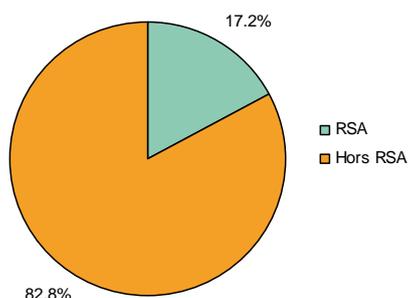
Répartition des bénéficiaires par catégories – Maine-et-Loire



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Décembre 2012)



On dénombre 10 483 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,6% sont en catégorie A, 22,5% en catégories B et C).

En décembre 2012, ils représentent 17,2% de la DEFM départementale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (80,8%). Parmi ces droits payables, 63,3% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+17,1%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie E enregistrent une baisse de leurs effectifs (-10,4%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

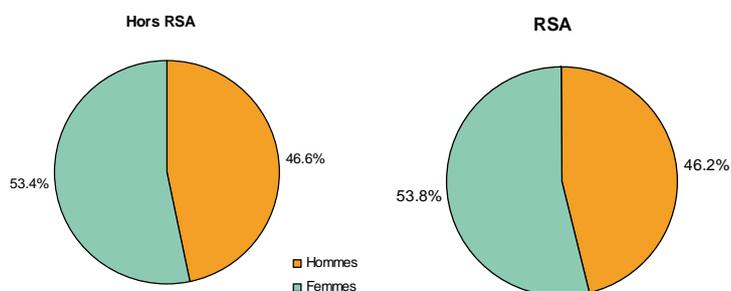
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 332	4 945	695	945	7 917	17.1%
Catégorie B	321	262	368	414	1 365	14.3%
Catégorie C	360	154	125	562	1 201	1.5%
TOTAL A,B,C	2 013	5 361	1 188	1 921	10 483	14.7%
Catégorie D	101	143	47	79	370	10.4%
Catégorie E	92	135	100	201	528	-10.4%
TOTAL	2 206	5 639	1 335	2 201	11 381	13.1%

Caractéristiques des bénéficiaires

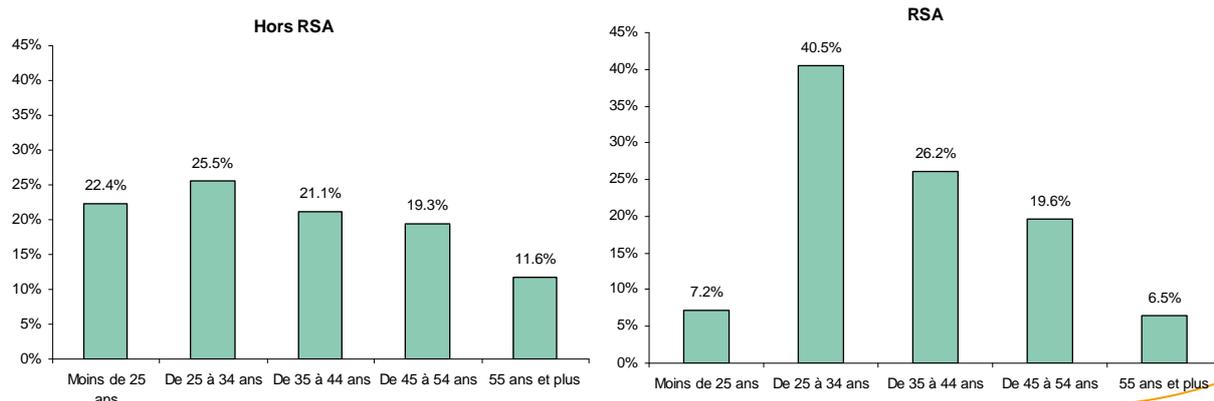
53,8% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 15 points. A l'inverse, les jeunes perdent 15,2 points et seulement 7,2% d'entre eux perçoivent le RSA.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Décembre 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	10.5%	8.2%
NIV III	11.6%	6.9%
NIV IV	20.7%	14.7%
NIV V	40.9%	40.0%
NIV V bis	6.6%	10.7%
NIV VI	9.8%	19.4%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	4.4%	7.8%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	23.5%	23.0%
Employés non qualifiés	17.4%	27.5%
Employés qualifiés	41.7%	34.8%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	13.0%	7.0%

40% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (19,4%) et les bacheliers (14,7%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau V. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-6 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (19,4% contre 9,8%).

34,8% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (27,5%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23,0%).

En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6 points) et les employés qualifiés (-6,9 points). Les ouvriers qualifiés voient leur part diminuer légèrement (-0,5 point). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 10,1 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,4 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Décembre 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	800	5
K1304 Services domestiques	650	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	383	1
N1103 Magasinage et préparation de commandes	304	2
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	299	3
N1105 Manutention manuelle de charges	275	9
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	244	7
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	238	13
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	238	8
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	220	11
A1203 Entretien des espaces verts	207	12
D1507 Mise en rayon libre-service	201	18
D1505 Personnel de caisse	186	28
G1605 Plonge en restauration	182	37
F1606 Peinture en bâtiment	178	23

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 800 bénéficiaires, soit 7,6% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 650 demandeurs (6,2%) et l'assistance auprès d'enfants (3,7%) avec 380 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la manutention manuelle de charges, l'aide agricole de production fruitière ou viticole, l'aide agricole de production légumière ou végétale et l'entretien des espaces verts semblent être privilégiées dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la mise en rayon libre-service (18^{ème} rang hors RSA), de la peinture en bâtiment (23^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (28^{ème} rang hors RSA) et de la plonge en restauration (37^{ème} rang hors RSA).

